

RHODODENDRON

MUCRONULATUM 'ROSEUM'

Famille : Éricacées

Nom français : Rhododendron de Corée

Nom anglais : Korean Rhododendron

Catégorie : Végétal à feuillage caduc

Sous-division : Arbuste

DESCRIPTION BOTANIQUE

Cet arbuste érigé à port ovale ou arrondi peut atteindre 1,2 à 1,8 m de hauteur. Sa croissance est lente.

Les feuilles caduques, alternes, simples, ovales ou lancéolées, vert clair luisant à leur formation, passent au brun jaunâtre et au cramoisi bronzé à l'automne. Elles mesurent de 2 à 10 cm de long et 3 cm de large. Très aromatiques lorsque pressées, elles sont finement texturées.

Les bourgeons floraux sont ovoïdes, glabres et brun pâle.

Les fleurs rose pâle teintées de violacé, en forme d'entonnoir évasé et odorantes mesurent environ 4 cm de diamètre. Elles apparaissent très tôt avant la feuillaison et un jour ou deux après celles de *Rhododendron dauricum* qui est le premier à fleurir au printemps dans la région de Québec. La floraison, un peu irrégulière, dure environ 2 semaines.

ORIGINE ET DISTRIBUTION

L'espèce, originaire du Nord de la Chine, de la Mandchourie, de la Corée et du Nord du Japon, a été introduite en 1882.

UTILISATION

Ornementale : Ce cultivar peut être utilisé en isolé ou en massif dans un sol acide et humifère.

EXIGENCES

Ce cultivar demande un exposition ensoleillée, mais s'accommode d'une ombre partielle. Il doit être planté dans un sol humifère dont le pH oscille entre 4,5 et 6,0. Il préfère les terrains frais mais bien drainés.

La transplantation étant souvent difficile, il faut la faire avec des plantes en pot ou en motte. Il est préférable de supprimer les fleurs après la floraison. Il est très sensible au froid et doit être protégé l'hiver par une bonne couverture de neige et soutenu par une structure solide pour éviter les bris mécaniques.

PATHOLOGIE ET INSECTES

Ce genre est souvent affecté par des maladies fongiques telles la moisissure grise (*Botrytis*), la pourriture des racines et du collet (*Phytophtora*, *Sclerotinia* ou *Pythium*) ainsi que le blanc ou l'oïdium.

Souvent attaqué par des insectes (charançons), de bonnes pratiques culturelles en réduisent la fréquence.

MULTIPLICATION

Bouturage : La technique de multiplication par boutures semi-herbacées semble être efficace avec des boutures prélevées à la fin du mois de juillet; le taux d'enracinement se situe à 50 %. Le bouturage de jeunes rameaux semi-herbacés, traités avec des auxines, placées sous une nébulisation avec

une chaleur de fond, donne également de bons résultats.

MULTIPLICATION EFFECTUÉE PAR LE REPLOQ

Origine du pied-mère : Jardin Roger-Van den Hende, Université Laval, Sainte-Foy (Québec)

Lieu de multiplication : Université Laval, Sainte-Foy (Québec)

Technique de multiplication : 333 boutures d'environ 8 cm ont été prélevées le 24 juin 1992 sur des pieds-mères âgés d'environ 20 ans. Elles ont été trempées 5 secondes dans une solution d'AIB 4000 ppm et d'éthanol 50 %, puis lavées à l'eau du robinet. Elles ont été plongées dans une solution fongicide à base de Benomyl-Captan®, placées sous une nébulisation (Mist-A-Matic®) et piquées dans des alvéoles remplies d'un substrat composé de tourbe et de perlite (2:3; v:v). L'enracinement était de 89 % après 120 jours. La nébulisation a été arrêtée au début du mois d'octobre et les plants ont été fertilisés avec un engrais soluble (20-20-20, 200 ppm d'azote) à deux reprises, avec un intervalle d'une semaine. En novembre, ils ont été retirés des alvéoles et entreposés en chambre froide à -2 °C dans des sacs de plastique perforés à l'aide d'une épingle à tête. En mai 1993, ils ont été empotés en godets Fertil Pot® dans un substrat composé de tourbe et de perlite (3:2; v:v) et placés en serre-tunnel. Ils ont été fertilisés toutes les semaines avec un engrais soluble (20-20-20, 200 ppm d'azote) jusqu'à la fin du mois de septembre. En novembre, ils ont été entreposés à nouveau en chambre froide. En

mai 1994, ils ont été emballés et placés à 4 °C, puis expédiés quelques jours plus tard.

Intégration au réseau d'essais : Des jeunes plants de 11 cm de hauteur ont été plantés dans huit sites d'essais répartis à travers tout le Québec et le nord-est de l'Ontario. Leur survie à l'hiver et leur potentiel de croissance ont été évalués de 1994 à 1999.

RÉSULTATS (1994-1999)

Dommages hivernaux

La fréquence des dommages hivernaux observés pendant cinq ans sur ce cultivar est présentée au Tableau 1. Le détail des principaux dommages survenus chaque hiver dans chacun des sites apparaît ci-après.

Tous les plants sont morts à la plantation à Sainte-Clotilde, après deux hivers dans les sites de la région 3 et après trois hivers dans les sites de L'Assomption et de La Pocatière.

Région 1

À L'Assomption, aucun dommage n'est survenu le premier hiver, la moitié des plants sont morts au cours du deuxième hiver et l'autre moitié a été perdue l'hiver suivant.

Tous les plants sont morts à la plantation à Sainte-Clotilde.

À Saint-Hyacinthe, le seul plant ayant survécu à la plantation a gelé sur les extrémités de tiges le premier hiver et n'a montré aucune croissance.

Région 2

À Deschambault, 7, 12 et 14 % des plants sont morts les trois premiers hivers. Des dommages de gel sur l'extrémité des tiges ont été observés au cours des quatre

premiers hivers sur 71, 25, 28 et 50 % des plants. De plus, 21, 29 et 50 % des plants ont gelé sur les pousses de l'année précédente les premier, troisième et quatrième hivers. Des bris mécaniques sont survenus sur 62 et 28 % des plants les deuxième et troisième hivers. Le dernier hiver, 84 % des plants ont présenté des dommages de gel sur les bourgeons floraux.

À Sainte-Foy, un plant est mort le deuxième hiver. 88 et 57 % des plants ont été endommagés sur les extrémités de tiges les deuxième et troisième hivers. 14 % des plants ont subi des bris mécaniques le troisième hiver.

À La Pocatière, 50, 67 et 100 % des plants sont morts au cours des trois premiers hivers. 33 % des plants vivants ont gelé sur les pousses de l'année précédente le deuxième hiver.

Région 3

Un plant est mort le premier hiver à Normandin et à Kapuskasing et tous les autres plants l'hiver suivant.

Croissance en hauteur et en largeur

Les figures 1 et 2 illustrent la hauteur et la largeur moyennes des plants après cinq années d'essais dans chacun des sites et chacune des régions.

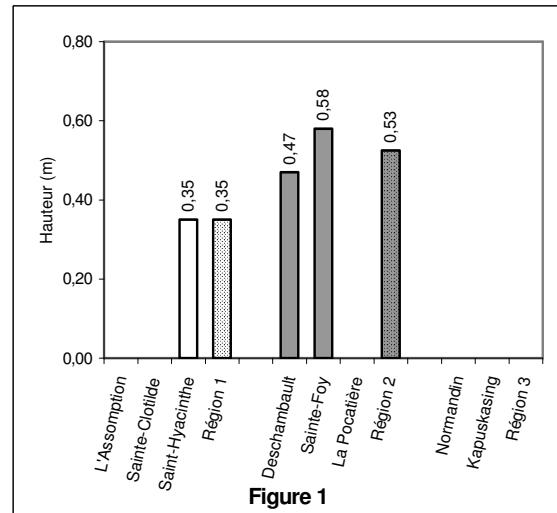


Figure 1. Hauteur moyenne des arbustes en fin d'essai pour chacun des sites et chacune des trois régions

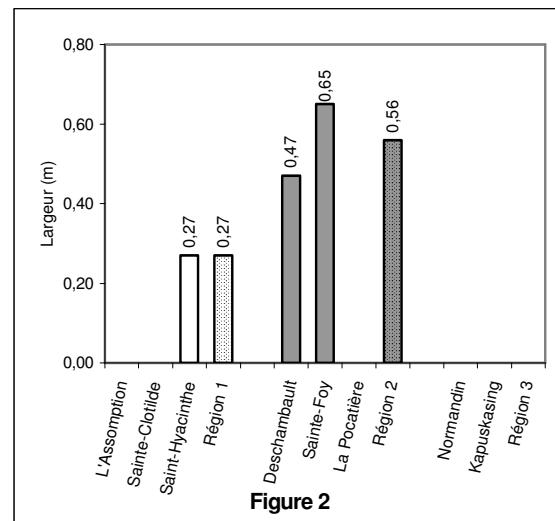


Figure 2. Largeur moyenne des arbustes en fin d'essai pour chacun des sites et chacune des trois régions

Influence de la taille

Des tailles supprimant de 10 à 30 % de la hauteur totale des plants ont été effectuées dans tous les sites.

Floraison

Le seul site où la floraison a été observée est celui de Sainte-Foy, zone 4b, là où les plants ont été multipliés et là où ils semblent le mieux adaptés et présentent le moins de dommages.

50 % des plants ont fleuri au cours de la quatrième année d'évaluation, et ce, du 23 mai au 11 juin. La floraison de l'année suivante a été plus longue et plus hâtive, soit du 7 mai à la fin du mois, pour une durée moyenne de 20 à 23 jours.

RECOMMANDATIONS DE PRODUCTION

Les tableaux 2 et 3 expriment le pourcentage de plants vendables par catégorie dans chacun des sites d'essais, et ce, pour la hauteur et la largeur finales obtenues après chaque année. Ces tableaux serviront de guide aux pépiniéristes afin d'estimer la production annuelle ainsi que le nombre d'années nécessaires pour obtenir une hauteur et une largeur pré-définies.

La culture de plants de ce cultivar est limitée à la zone 4b pour une production au champs et peut être possible en zone 5 si les plants sont cultivés en pots et protégés pendant l'hiver. Les plants les plus hauts et les plus larges de l'essai ont été observés à Sainte-Foy.

ÉVALUATION DE LA RUSTICITÉ

La cote de rusticité accordée à ce rhododendron dans la littérature correspond à

la zone 7. Toutefois, dans les essais présents, la survie des plants n'a été possible que dans les sites de Sainte-Foy (4b) et de Deschambault (4b), les plants étant tous morts dans les zones plus chaudes (5a et 5b) et plus froides (2a, 2b et 4a). Une épaisse couverture de neige tôt en saison, associée à des températures hivernales de zone 4, semblent être des pré-requis essentiels à la survie des plants.

Il est possible d'utiliser ce rhododendron en zone 4b uniquement ou dans des zones dont les conditions hivernales sont similaires à celles rencontrées à Sainte-Foy. Les pieds-mères, implantés au Jardin Roger-Van den Hende depuis plusieurs années ne présentent généralement pas de dommages hivernaux.

Le potentiel de pleine expression ornementale n'a pas été atteint dans les sites de l'essai.

RÉDIGÉ PAR

Claude Richer, agr.

Jacques-André Rioux, agr.

Christine Galipeau, biol.

Tableau 1. Fréquence des dommages hivernaux observés sur *Rhododendron mucronulatum* 'Roseum' de 1995 à 1999

Sites d'essais	Aucun dommage	Répartition du pourcentage des dommages										Cumulatif des dommages
		DOMMAGES HIVERNAUX ^a										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
RÉGION 1												
L'Assomption	50								50			50
Sainte-Clotilde*	-											-
Saint-Hyacinthe	75	25										25
RÉGION 2												
Deschambault	3	35	17	20				7		18		97
Sainte-Foy	66	29						2		3		34
La Pocatière	17	11						72				83
RÉGION 3												
Normandin	41							59				59
Kapuskasing	0						16	84				100

^aLégende :

1 = aucun dommage	7 = mort jusqu'au niveau de la surface du sol
2 = dommages au bout des branches	8 = mort
3 = gel des bourgeons floraux	9 = insolation, fendillement sur le tronc
4 = pousse de l'année précédente affectée	10 = bris mécaniques liés aux conditions climatiques
5 = vieux bois affecté	11 = dommages par les rongeurs
6 = mort jusqu'à la limite de la couverture nivale	

* Tous les plants de Sainte-Clotilde sont morts à la plantation.

Aucun dommage de type 5, 6, 9 et 11 n'est survenu sur les plants à l'essai.

Tableau 2. Répartition des plants de *Rhododendron mucronulatum* 'Roseum' par catégorie de hauteur vendable de 1994 à 1998

RÉGION 1															
Hauteur (cm)	L'Assomption					Sainte-Clotilde					Saint-Hyacinthe*				
	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98
01-20	75	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0
21-40	25	100	100	-	-	-	-	-	-	-	-	100	100	100	100
41-60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61-80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RÉGION 2															
Hauteur (cm)	Deschambault					Sainte-Foy					La Pocatière				
	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98
01-20	43	0	0	0	0	50	0	0	0	0	67	33	0	-	-
21-40	57	100	85	50	33	50	100	71	29	0	33	67	100	-	-
41-60	0	0	15	50	67	0	0	29	71	62	-	-	-	-	-
61-80	-	-	-	-	-	0	0	0	0	28	-	-	-	-	-
RÉGION 3															
Hauteur (cm)	Normandin					Kapuskasing									
	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98					
01-20	67	25	-	-	-	100	100	-	-	-					
21-40	33	75	-	-	-	-	-	-	-	-					
41-60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					
61-80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					

Les données de Saint-Hyacinthe n'ont pas été colligées en 1994.

Tableau 3. Répartition des plants de *Rhododendron mucronulatum* 'Roseum' par catégorie de largeur vendable de 1994 à 1998

RÉGION 1															
Largeur (cm)	L'Assomption					Sainte-Clotilde					Saint-Hyacinthe*				
	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98
01-20	100	75	0	-	-	-	-	-	-	-	-	100	0	0	0
21-40	0	25	100	-	-	-	-	-	-	-	-	0	100	100	100
41-60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
61-80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RÉGION 2															
Largeur (cm)	Deschambault					Sainte-Foy					La Pocatière				
	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98
01-20	100	38	0	17	17	100	25	0	0	0	67	0	0	-	-
21-40	0	62	100	17	17	0	75	71	43	0	33	100	100	-	-
41-60	0	0	0	66	66	0	0	29	57	14	-	-	-	-	-
61-80	-	-	-	-	-	0	0	0	0	86	-	-	-	-	-
RÉGION 3															
Largeur (cm)	Normandin					Kapuskasing									
	94	95	96	97	98	94	95	96	97	98					
01-20	100	75	-	-	-	100	100	-	-	-					
21-40	0	25	-	-	-	-	-	-	-	-					
41-60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					
61-80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					

* Les données de Saint-Hyacinthe n'ont pas été colligées en 1994.